

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Introduction

Le présent rapport constitue le deuxième bilan relatif aux Ateliers de la ville de Renens. En effet, en fonction de l'ouverture des Ateliers le 1^{er} octobre 2007, le premier boucllement des comptes est intervenu au 31 décembre 2008 et le premier rapport d'activité concernait les années 2007 et 2008.

Le mot de la Présidente

Déjà un 2^{ème} rapport d'activité des Ateliers à rédiger. Seulement le 2^{ème} rapport d'activité ? Dynamisme particulier des Ateliers, signe marquant du temps dans lequel nous vivons, mais toujours est-il que les Ateliers de la ville de Renens me semblent à la fois en train d'évoluer à toute vitesse et en même temps être déjà une structure stable et pérenne !

A peine 2 ans après leur ouverture en même temps que l'ECAL (elle aussi prise dans cette vision contrastée du temps qui passe !), les Ateliers ont trouvé, déjà, un rythme de croisière plus que satisfaisant. Sur le plan simplement financier d'abord, puisque toutes les surfaces sont maintenant louées, et que de nouveaux arrivants ont rapidement pris la place de ceux qui partaient, dans un tournus normal pour une structure de ce genre. Même si la ville de Renens contribue d'une manière forte à faire vivre les Ateliers, cela fait partie de manière intrinsèque du projet qu'elle a voulu ; cela permet de contribuer à la création et au développement d'emplois dans des domaines d'avenir, et d'attirer dans l'Ouest lausannois et à Renens des entreprises créatives qui amènent de leur côté une image positive.

Au niveau des dynamiques internes, des collaborations et des synergies se sont créées entre les entreprises, facilitées par la structure des Ateliers et par la diversité des activités déployées. On voit ainsi les Ateliers prendre leur place entre leurs deux grands voisins que sont l'ECAL et l'EPFL Lab, se faire tranquillement un nom, leur nom. Cette image positive est apparue au travers de la presse, presse généraliste ou spécialisée, avec maintenant des entreprises des Ateliers – et donc de Renens – régulièrement présentes lorsqu'on parle de start-up prometteuses et de nouvelles technologies innovantes.

Cette évolution me réjouit, comme syndique de la ville de Renens, et comme présidente de la Fondation qui gère les Ateliers. Il a fallu de l'énergie et des engagements multiples pour transformer des envies (de contribuer à faire venir l'ECAL à Renens, d'avoir une ville proactive) en projet abouti; il a fallu saisir au mieux les opportunités et les réseaux offerts. Le train des Ateliers est non seulement sur rail, mais il roule !

Un grand merci donc aux principaux acteurs de ce projet que sont les membres du Conseil de Fondation et le coordinateur et les entreprises elles-mêmes, ainsi qu'à tous les organismes qui nous soutiennent financièrement, qui ont tout simplement fait confiance et permettent aux Ateliers d'exister.

*Marianne Huguenin
Présidente du Conseil de Fondation*

Conseil de Fondation

Membres

Présidé par Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens, le Conseil de Fondation est composé de la manière suivante :

Mme Chantal Ostorero, Membre, Collaboratrice personnelle de la Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

M. Pierre Keller, Membre, Directeur de l'ECAL

M. Nicolas Henchoz, Membre, Directeur Unité EPFL-ECAL Lab

M. Serge Fehlmann, Membre, Architecte, Fehlmann Architectes SA

M. Jean-Daniel Théraulaz, Trésorier, Avocat

M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire, Secrétaire municipal, Renens

Séances

Le Conseil de Fondation a tenu trois séances en 2009.

Judi 19 mars 2009 :

Cette séance a été principalement consacrée à l'adoption des comptes 2007-2008, du rapport d'activité 2007-2008 et du budget 2009. Il avait été aussi abordé la difficulté de louer les surfaces de "l'Incubateur". Plusieurs solutions ont été évoquées dont une consistant à ce que l'ECAL loue la surface pour accueillir une volée du nouveau master en art.

Lundi 4 mai 2009 :

Lors de cette séance, l'idée d'utiliser "l'Incubateur" pour accueillir un master a été abandonnée. Il a alors été décidé d'étudier la possibilité de fragmenter les locaux. Lors de cette séance, le Conseil a accepté que soit insonorisée la salle de conférence.

Lundi 28 septembre 2009 :

Concernant "l'Incubateur", un locataire étant intéressé à louer l'ensemble de la surface, il est décidé de ne faire aucun travaux dans ce local.

Concernant le Prix de la Ville de Renens, M. Fehlmann a accepté de présider le jury qui sera composé, conformément au préavis accepté, de 5 membres du Conseil communal. Ce jury sera chargé d'attribuer le Prix de la Ville de Renens 1010.

Ateliers

Location des Ateliers

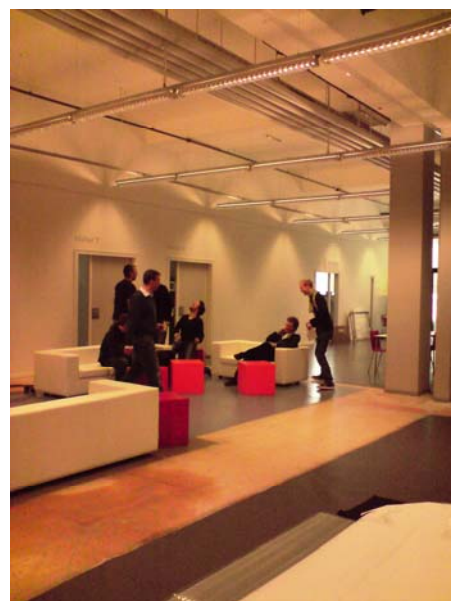
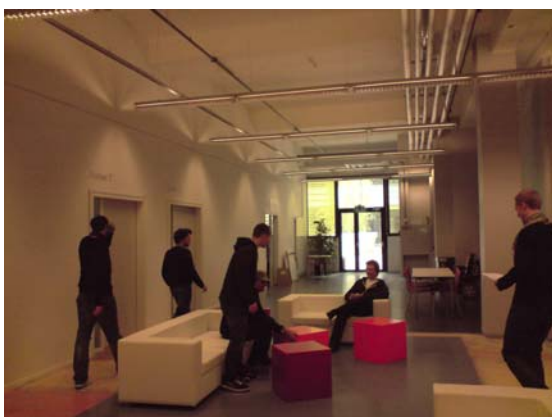
Les 8 ateliers ainsi que l'Incubateur ont été loués.

Les entreprises concernées sont :

- Atelier N° 2 :** Octopus communication Sàrl - M. Christophe Lacorbière dès le 15.12.08
- Atelier N° 3 :** T'emogique Sàrl - M. Bernard Kümmerli dès le 01.07.08
- Atelier N° 4 :** TAGD Total Advanced Graphic Design - MM. Nicolas Ryffel et Antonin Deppierraz dès le 01.10.07
- Atelier N° 5 :** Arimaz SA - M. Pierre Bureau dès le 01.03.08
- Atelier N° 6 :** Voltolini architectures - M. Samuel Voltolini dès le 01.07.08
- Atelier N° 7 :** HexaDec Sàrl - M. Alexandre Borloz dès le 01.06.09
- Atelier N° 8 :** AgoraBee SA - M. Jari-Pascal Curty dès le 01.10.08
- Atelier N° 9 :** Atracsys Sàrl - M. Gaëtan Marti dès le 01.10.07.
- Incubateur :** 7 espaces ont été loués durant l'année

L'ensemble des entreprises citées représente environ la création d'une cinquantaine de places de travail. Il est indéniable que leur présence, leur dynamisme et leur créativité constituent un plus pour notre région et son économie.

Quatre entreprises des Ateliers, à savoir AgoraBee, Arimaz, Atracsys et Fontself faisaient partie des 100 jeunes entrepreneurs sélectionnés dans le hors-série de PME Magazine et du Temps consacré aux nouvelles technologies, en décembre 2009. Les responsables de ce classement précisait que leur choix avait été fait en fonction du potentiel des entreprises à faire bouger l'économie romande, avec la volonté de créer rapidement des postes de travail.



Descriptifs des entreprises



Atelier N° 2

Agence Octopus sàrl (dès le 15.12.08)

L'Agence de communication Octopus se distingue par sa polyvalence artistique et technique.

A l'image de la pieuvre et de ses 8 bras, les deux fondateurs de l'agence Octopus possèdent de nombreux talents, notamment celui de la programmation de jeux flash, du design graphique, de la production web et print, de la réalisation vidéo, du développement d'effets spéciaux et d'imagerie de synthèse.

Ayant travaillé pour les plus grandes marques automobiles, de produits de grande consommation et de services; accompagné des clients ancrés dans l'économie locale mais également internationale, les fondateurs d'Octopus bénéficie d'une riche expérience qu'ils souhaitent mettre à profit des PME.

Entremêlant habilement la création de supports de communication classiques et interactifs, l'agence Octopus sait être innovante et surprenante pour construire une image de marque, valoriser des produits ou services grâce à la communication.



Atelier N° 3

T'EMOGIQUE SÀRL – PHILM (dès le 01.07.08)

« Bridge » online and offline

T'emogique Inc. a été fondée par une équipe expérimentée d'hommes d'affaires, de graphistes et d'ingénieurs en logiciels à Palo Alto, Californie, en 2005.

Notre but est d'améliorer la communication « **one to one** » * interactive de nos clients en leur fournissant des solutions qui allient émotion et efficacité et en s'appuyant sur des technologies informatiques innovantes.

PHILM est notre produit phare. C'est un outil de communication interactif qui fonctionne depuis une clé USB. Cependant, ce n'est pas une clé USB ordinaire puisqu'elle offre :

- une présentation (ou interface utilisateur) entièrement personnalisée selon les particularités (image / logo) de nos clients
- la distribution rapide, économique et écologique de documents et de fichiers avec la possibilité de mettre à jour le contenu sur la clé USB
- la possibilité de réponse en ligne, pour des commentaires ou des bons de commande
- le suivi de l'utilisation de la clef et des fonctions de suivi de la relation client
- une application « photos » entièrement indépendante et facile à utiliser.

Nos solutions sont efficaces et robustes. Des fonctions additionnelles sont ajoutées sur la clé USB selon les besoins de chaque entreprise.

***marketing « one to one »** désigne les moyens de communication et de vente permettant de s'adresser d'une manière individualisée, spécifique et différenciée à chaque client en tenant compte de ses particularités.



Atelier N° 4

TAGD Total Advanced Graphic Design (dès le 01.10.07)

TAGD est une agence de graphisme et multimédia fondée en 2007 à Renens par deux jeunes professionnels de la communication visuelle, Antonin Deppierraz et Nicolas Ryffel.

Dynamique et tendance, nous privilégions la puissance de styles graphiques affirmés et de concepts fort avec comme objectif de délivrer des créations qui sauront démarquer vos produits dans un environnement où la publicité est omniprésente.

Nous vous proposons une large gamme de services englobant aussi bien la conception que la réalisation de votre identité visuelle, vos imprimés (affiches, annonces, brochures, dépliants, flyers, jaquettes cd, etc.), vos illustrations ou votre site web (xhtml, css, php, mysql, flash).



Atelier N° 5

Arimaz SA (dès le 01.03.08)

Arimaz SA est une société spécialisée dans le développement d'applications de robotique ludique et de jouets interactifs. Elle réalise, développe et commercialise des produits qui intègrent les technologies de pointe dans les domaines de la microtechnique, la communication et l'intelligence artificielle.

Ces objets d'un nouveau genre proposent une forme originale d'interactivité, à la frontière entre le virtuel et le réel. Un aspect important du développement de ces nouveaux produits est la création de communautés d'utilisateurs autour de ces objets communicants. Les réseaux sociaux prennent ainsi une nouvelle dimension en permettant des connexions distantes entre personnes à travers des objets physiques et des interfaces naturels.

La vision d'Arimaz SA est celle d'un avenir où l'homme interagit naturellement avec des objets intelligents, connectés entre eux, et avec Internet. Le PC y est relégué au rang d'antiquité et les objets y prennent vie pour assister activement l'humain dans ses tâches quotidiennes.



Atelier N° 6

Voltolini architectures (dès le 01.07.08)

Sam Voltolini, né en 1972 à Monthey (Suisse), diplômé DPLG de l'école d'architecture de Paris-La-Villette, membre visarte, sia, reg A, a travaillé chez Jean Nouvel, Devin et Rannou, Rue Royale Architectes. Primé au concours d'urbanisme de Bussigny (ch) et lauréat au "Award 05" de la APSFV. Le concept de maison "terraforming", a fait l'objet d'une dizaine de publications nationales et internationales, et d'un prix national d'architecture présidé par Dr. Benedikt Loderer (Hochparterre AG). Son travail a été présenté dans de nombreuses expositions. Exerce actuellement une activité d'architecte et de plasticien en Suisse et en France. A enseigné à l'EPFL et à l'Ecole Technique Supérieure d'architecture de Madrid. Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon.



Atelier N° 7

HexaDec Sàrl (dès le 01.06.2009)

Fondée en janvier 2005, HexaDec Sàrl avait pour but principal la création de sites Internet et Intranet respectant les recommandations du W3C. Nous sommes toujours actifs dans ce domaine, c'est le secteur HexaWeb de notre activité.

Au fil des années, nous nous sommes diversifiés et avons inclus le développement d'application hors-ligne à notre catalogue de prestations, ce qui a donné naissance au secteur HexaSoft.

Notre prochain défi, toujours dans l'optique d'étendre nos compétences, est la programmation de jeux vidéo basés sur des techniques bio-inspirées en vue d'intégrer des formes d'apprentissages diverses. Cela nous a tout naturellement amenés à créer le secteur HexaGame.



Atelier N° 8

AgoraBee SA (dès le 01.10.08)

AgoraBee démarre il y a 2 ans avec comme but le développement et la commercialisation d'une technologie d'objets communicants générique. Celle-ci est disponible depuis environ 9 mois et s'adapte pratiquement à tout type de forme telle que bracelet, meuble, etc. En mars 2008, AgoraBee SA est fondée.

AgoraBee est formée par des ingénieurs ayant mis au point la technologie et qui sont capables de la faire produire. A chaque application ou demande du marché, AgoraBee est confrontée à la mise en forme ou au design d'objet allant intégrer sa technologie. La proximité de l'ECAL et nos besoins potentiels de travailler avec des designers représente une opportunité à saisir doublement dans la mesure où AgoraBee cherche aujourd'hui des locaux.



Atelier N° 9

Atracsys Sàrl (dès le 01.10.07)

Atracsys Sàrl est une start-up spécialisée dans l'élaboration d'appareils de mesure optiques 3D.

La chirurgie assistée par ordinateur est le premier secteur d'activité de la société. Atracsys développe ses "GPS" pour chirurgiens qui permettent de situer la position d'une pathologie ou d'un implant avec une précision d'un dixième de millimètre.

Les systèmes d'interactions hi-tech pour le marketing et la communication constituent un second secteur d'activité. Dans ce cadre, Atracsys propose deux produits révolutionnaires : beMerlin, l'écran interactif avec reconnaissance de geste (non tactile) et atracTable, la surface de présentation interactive qui reconnaît les objets.



Incubateur

Espace N° 1 : B+E Landscape - M. Patrick Berno, développement de projets : design de mobilier urbain, aménagement d'espace public, interventions artistiques éphémères, dès le 10.11.08.

Espace N° 2 : Paprika Rose - Mme Hasina Andriamanalina-Christen, création de vêtements pour la maison, dès le 10.11.08.



Espaces N°s 3 à 7 : La Société Fontself SA, M. Franz Hoffman, a loué depuis le 15.07.2009 une surface de 100 m² avec l'intention de se développer dans l'Incubateur au fur et à mesure de la croissance de son entreprise.

Fontself SA - Startup active dans le développement de logiciels graphiques grand public. Fontself SA est portée par M. Franz Hoffman (un ancien de l'ECAL et de l'EPFL) et M. Marc Escher (ingénieur informaticien issu du Tech d'Yverdon et du MiraLab de Genève). L'entreprise est soutenue par la CTI Startup depuis mars 2008 et participe à un projet de recherche CTI en collaboration avec un institut de recherche affilié à l'EPFL, l'IDIAP, dès le 15.07.09.

Locaux communs

C'est essentiellement grâce au soutien de la Loterie Romande que les locaux communs ont pu être équipés en 2008 d'une manière très satisfaisante. Une cuisinette agencée est mise à disposition des locataires. La salle de conférence est meublée avec tables et chaises et est munie d'un beamer. Une machine à photocopier/imprimante est à disposition de tous. Finalement un coin salon a été créé dans la plus grande pièce, permettant ainsi d'identifier un espace convivial servant de lieux d'expositions, d'accueil, de rencontres et de vie.

En 2009, quelques aménagements ont été financés par voie budgétaire. Il s'agit principalement de l'installation de rayonnages et d'améliorations relatives aux accès sécurisés par un système de clés.

Prestations communales

Les activités déployées par les services communaux ne sont pas facturées, ni au niveau du personnel, ni au niveau du matériel. Il s'agit là donc d'une subvention indirecte de la Commune. Il n'y a que les salaires du coordinateur et de la femme de ménage qui sont facturés.

Service des finances

Ce Service assume principalement la tenue des comptes, l'encaissement des loyers et le bouclage des comptes.

Le temps consacré est normal. Il n'y a rien de particulier à signaler concernant l'exercice 2009. La relation avec les locataires est bonne. En règle générale, sur simple rappel téléphonique, les retards de loyers sont réglés rapidement.

Service « Administration générale »

Ce Service assume toutes les tâches administratives liées à la Fondation. Il prend en charge tout ce qui a trait à la concrétisation des baux à loyer et du suivi administratif lié. Il organise aussi et assume le suivi des séances du Conseil de Fondation.

En collaboration avec la Présidente, il assure la promotion des ateliers en organisant des contacts avec divers milieux. Durant l'année, la Présidente a eu dans ce sens des contacts avec les médias, en particulier avec une journaliste de 24Heures.

Service informatique

Le Service informatique qui ne devrait intervenir que pour des questions relatives à l'équipement informatique général ou pour donner des conseils est régulièrement mis à contribution pour des travaux, parfois conséquents.

Personnel

Les deux personnes qui travaillent pour la Fondation sont employées de la Commune de Renens. Leurs prestations sont facturées à la Fondation.

Coordinateur

M. Yves Roulin a été engagé à la Commune de Renens en qualité d'administrateur de la Salle de spectacles. Il a commencé son activité aux Ateliers en tant que coordinateur depuis le début de l'année 2008. Il assume en particulier la visite des locaux, les contacts directs avec les locataires, les états des lieux, la résolution de problèmes pratiques et quotidiens, l'aménagement des locaux, l'organisation d'événements et les contacts avec la Présidente et le Secrétaire de la Fondation.

L'activité de M. Roulin représente un taux d'activité de 10%. Ce taux correspond à la réalité et permet à M. Roulin d'être présent environ 1 heure par semaine aux ateliers et d'assumer 3,5 heures de travail plus administratif. Le salaire est facturé sous la forme d'un forfait représentant 10% de son salaire.

Femme de ménage

Engagée au début de l'année 2008, Mme Nadine Cherpit, par ailleurs employée communale, s'occupe du nettoyage des parties communes et des WC. Son intervention quotidienne aux Ateliers favorise l'entretien des locaux et permet de régler aussi les problèmes pratiques.

Quelques dates – Evénements ou rencontres

16 juin 2009 :

La Présidente et le Secrétaire du Conseil de Fondation, accompagnés de M. Yves Roulin, de Mme Laurence Favre, représentant le Service des finances et de M. Olivier Fontanellaz, Chef du Service informatique, ont rencontré la grande majorité des locataires de manière à faire le point de la situation et aborder quelques sujets particuliers.

Il avait été abordé le fait que les locataires mettaient peu en avant les Ateliers et le soutien ainsi offert. Les locataires reconnaissent avoir une certaine réticence à dire qu'ils étaient dans une structure « subventionnée ». Ils relevaient aussi le fait que les médias ne reprenaient pas forcément ce genre d'information.

En faisant le bilan, en fin d'année, de ce qui vient d'être dit, il est intéressant de constater qu'une forte proportion des entreprises établies dans les Ateliers ont fait l'objet d'articles dans les médias et que, dès lors, on les associe de plus en plus aux Ateliers de la Ville de Renens.

Concernant l'informatique, lors de cette rencontre, l'attention des locataires a été attirée sur le fait que certains utilisaient trop les prestations du Service informatique pour des besoins personnels. Il a dès lors été décidé que les dépannages de bases ne seraient pas facturés mais que, par contre, toutes interventions conséquentes seraient à leur charge.

27 octobre 2009 :

Le comité de la SICOL (Société Industrielle et Commerciale de l'Ouest lausannois) a tenu, dans la salle de conférence des Ateliers, une de ses séances de comité. Avant celle-ci, les membres ont eu l'occasion de visiter les lieux et d'être présentés aux locataires.

29 octobre 2009 :

La Société vaudoise d'aide sociale et culturelle, organe de répartition de la Loterie Romande, a organisé dans les locaux des Ateliers la remise de dons importants aux bénéficiaires de la répartition relative à la période d'avril à septembre 2009. De nombreuses personnalités étaient présentes ainsi que de nombreux représentants des institutions bénéficiaires. A l'issue de cette cérémonie, un apéritif-dîatoire a été proposé aux invités.

27 novembre 2009 :

Mme Marianne Huguenin, Présidente, a été invitée par le Rotary Club à l'un de leur dîner-débat. Elle a ainsi eu l'occasion de présenter les Ateliers et de nouer des contacts utiles.

Subventions, dons et aides diverses

Le SELT, qui avait décidé d'une aide financière de Fr. 30'000.-- par année jusqu'en 2009, soit Fr. 90'000.--, a déjà versé un acompte de Fr. 15'000.-- pour 2007, un montant de Fr. 30'000.-- pour 2008 et le même montant en 2009.

Lausanne Région a à nouveau versé en 2009 une subvention annuelle de Fr. 10'000.--.

Nos remerciements vont à ces deux organismes dont le soutien financier est précieux.

Prix de la Ville de Renens

Le jury composé de membres des partis représentés au Conseil communal de Renens n'a pas pu se réunir en 2009. Il n'aura donc pas été attribué de Prix de la Ville de Renens en 2009.

Comptes 2009

Contexte

Il faut tout d'abord repreciser brievement le cadre des relations entre la Commune de Renens et la Fondation des Ateliers.

Dans le preavis adopte par le Conseil communal relatif à la creation des Ateliers, il est mentionne :

« Conformement à ses buts, la Fondation doit rechercher activement des financements de tiers pour tenter de couvrir ses frais de fonctionnement et les manques à gagner relatifs aux coûts des surfaces communes ainsi qu'à ceux des locaux non loués ».

Il est encore precise que *« le but ultime de la Fondation n'est pas de couvrir la totalite du loyer paye par la Commune, soit Fr. 187'510.-- ».*

La convention etablie entre la Fondation et la Commune de Renens definit que *« Les ressources de la Fondation seront affectees chronologiquement :*

- *Aux frais de fonctionnement de dite Fondation, etant precise que les membres du Conseil de Fondation interviennent à titre benevole;*
- *Au service de la dette de la Fondation à l'egard de la Commune et à l'amortissement stipule sous chiffre IV de dite convention;*
- *Au paiement à la Commune de Renens de tout ou partie du loyer dont celle-ci est debitrice à l'egard du proprietaire de l'immeuble, etant ici precise que le but final recherche par les parties est de permettre à la Fondation de couvrir l'entier de ses frais de fonctionnement, de rembourser sa dette et de payer à la Commune de Renens la totalite du loyer auquel elle s'est engagee à l'egard du proprietaire;*
- *A la constitution d'une reserve destinee à couvrir tout excedent de charges futur ».*

A l'article IV des statuts, il est precise que *« les ressources de la Fondation sont assurees par les revenus de la mise à disposition des locaux, des dons et legs de tiers, entre vifs, ou par disposition de derniere volonte et par les revenus provenant de toute activite destinees à recueillir des fonds ».*

Rapport du trésorier

Tout d'abord, en ce qui concerne les charges, le Trésorier de la Fondation est satisfait de constater que les dépenses ont été moins élevées que prévues, Fr. 212'557.67 au lieu de Fr. 224'750.--.

Concernant l'encaissement des loyers, il faut tout d'abord relever que l'objectif fixé dans le budget a été dépassé. En effet, il était prévu une recette de Fr. 95'700.-- et elle est au 31 décembre de Fr. 102'650.25. Ce fait est réjouissant pour deux raisons. D'une part, la location de tous les ateliers a été pratiquement ininterrompue durant toute l'année et dans le grand atelier nommé « Incubateur », 5 surfaces supplémentaires aux 2 déjà louées, ont été occupées depuis le 15 juillet. D'autre part et ceci est très satisfaisant, les loyers sont payés régulièrement et il n'existe aucun contentieux.

Alors que le total des loyers payés au propriétaire par la Ville de Renens est de Fr. 188'230.20 (loyer de base plus places de parc), la Fondation a pu verser à la Commune Fr. 112'706.75, représentant l'encaissement des loyers, des frais de chauffage et la location de places de parc. La différence entre ses deux montants, soit **Fr. 75'523.45**, représente une partie de la subvention de la ville de Renens. Ce montant représente principalement la location des locaux communs mis gratuitement à disposition des locataires, avec entre autres la salle de conférence, la cafétéria et le hall central.

Sans les loyers, les charges de fonctionnement se sont montées à Fr. 99'850.92 et les recettes à Fr. 53'406.55. L'excédent de charges de **Fr. 46'444.37** a été assumé par la Ville de Renens.

La subvention totale de la commune de Renens, entre la prise en charge de la différence de loyer et le déficit du budget de fonctionnement, se monte ainsi un total de **Fr. 121'968.--**.

Nous terminons ce rapport en mentionnant que dans les charges se trouvent la suite de certains aménagements de bases rendus indispensables en fonction du vécu dans les Ateliers. Il s'agit en particulier de l'amélioration de l'acoustique dans la salle de conférence, de divers travaux électriques, d'aménagements dans le local commun dit « entrepôt » et de modifications liées au système des clés pour améliorer et contrôler l'accès aux locaux. Il s'agit là de dépenses conséquentes mais non récurrentes.

Jean-Daniel Théraulaz
Trésorier du Conseil de Fondation

Bilan

Après 2 ans et demi d'activité, le bilan relatif à l'activité des Ateliers est positif. En effet, la quasi-totalité des surfaces est louée. Les relations avec les locataires sont bonnes et ceux-ci s'acquittent régulièrement de leur loyer.

Les locataires, à des degrés divers et selon leur propre champ d'activités, représentent des entreprises qui pour certaines sont à la pointe du développement technologique. Elles ont toutes atteints une certaine notoriété et on peut constater de nombreux articles paru dans les médias qui relatent leur présence sur le marché.

Un seul petit regret consiste dans la faible proportion de locataires œuvrant dans le domaine du design et du graphisme.

Les soutiens financiers répétés de l'Etat ainsi que celui de Lausanne Région sont positifs et représentent aussi une reconnaissance de ces deux institutions.

Pour conclure ce deuxième rapport d'activité, le Conseil de Fondation tient à relever l'excellence des contacts qu'elle entretient avec l'ensemble des locataires. Leur dynamisme apporte un plus à l'économie de la région et à la connaissance de la structure mise en place par la Fondation.

Au nom du Conseil de Fondation

La Présidente :

Le Secrétaire :

Marianne Huguenin

Jean-Daniel Leyvraz

Renens, le 21 avril 2010

Annexes : comptes 2009 et coupures de presse

Remerciements

Le Conseil de Fondation remercie :

- La Ville de Renens et son Administration
- l'Etat de Vaud, en particulier le SELT
- Lausanne Région, principalement la Promotion économique
- La Loterie Romande
- LOGACOP
- La fiduciaire Intermandat
- Me Alban Ballif, notaire



Celles et ceux qui souhaiteraient soutenir financièrement la Fondation peuvent le faire par un don, au moyen du bulletin de versement annexé. Les statuts de la fondation précisent :

« Article IV - Capital et ressources (extrait): *Les ressources de la Fondation sont assurées par les revenus de la mise à disposition des locaux, les dons et legs, entre vifs ou par disposition de dernière volonté et par les revenus provenant de toute activité destinée à récolter des fonds.* »

Les montants récoltés participeront principalement à financer les locaux communs qui sont mis gratuitement à disposition des locataires et à certains investissements.

Avec les remerciements du Conseil de Fondation.